

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-474 DU 22 OCTOBRE 2007

Chargeant Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat, Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pour compter du mercredi 10 octobre 2007.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n° 2007 – 300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement et le décret 2007-368 du 03 août 2007 qui l'a modifié.

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mercredi 10 octobre 2007, Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat, Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique, est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 octobre 2007

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MDN 2 - MECEPDEAP 4 - SGG 4 - AUTRES MINISTRES 24.